Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Coudray (le) - Tome I

Coudray (le), chât. et domaine, c^ne^ de *Saint-Denis-du-Maine,* à 2 kil. N.-E. du bourg. — *F. de Coldreio,* XII^e^ s. (Cart. de Saint-Aubin). — *P. de Coudreio,* 1301. — *Hébergement du Coudray,* 1390 (Aveu). — *La maison seigneuriale du Coudray,* 1670 (Reg. par.). — Manoir (Jaillot et Cassini). — D'abord simple fief vassal de Saint-Denis-du-Maine, fut en 1569, le manoir des châtelains de Chemeré, et en 1717 celui des seigneurs de Saint-Denis-du-Maine. L'hébergement du XIV^e^ s. devint par les soins de Robert des Rotours (1569) une habitation seigneuriale avec tour pentagonale à sa façade O., chapelle, fuye et douves entourant le tout. Charles du Bellay, ardent ligueur, fit momentanément du manoir une place forte en 1590. Au commencement du XVIII^e^ s. furent dessinés les jardins à la française ; enfin, en 1777. M. de Croixmare augmenta la maison seigneuriale de deux pavillons et fit construire les servitudes à l'entrée de la cour. Le château, récemment restauré par M^me^ la comtesse de Montalembert, conserve le circuit presque complet de ses douves, ses beaux jardins, ses longues allées. — Le Samedi-Saint, 26 mars 1796, le général de Tercier fut attaqué au château par les républicains partis de Château-Gontier qui, après un combat de deux heures, furent obligés de se retirer.

Seigneurs : Foulques du Coudray, religieux de Saint-Aubin, témoin au prieuré de la Cropte, XII^e^ s., peut appartenir à la famille qui posséda le C. — Philippe du C. est au nombre des nobles de la châtellenie de Laval protestataire contre Charles de Valois, 1301, et cité aux francs-fiefs de la Cropte, 1312. — Guillaume de Fallays, 1390. — Jeanne de Champlais, veuve de Jean de Fallays, 1453. remariée à Jean de Maillé, 1460. — Jean de Fallays, 1485, 1512. — Denise de Fallays, sœur du précédent, veuve de Jean des Rotours, d'où Robert des R., mari de Charlotte de la Roë, et en secondes noces de Françoise d'Andigné, mort en 1544 et père de Robert des R., chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire, qui se fixa au Coudray, où il mourut le 23 janvier 1585, inhumé devant le maître-autel dans l'église de la Bazouge-de-Chemeré. — Barbes d'Aulnières, sa femme, qui avait fait son entrée en la maison seigneuriale le mardi gras, 15 février 1577, devenue veuve, épousa Pierre du Bellay, dont elle eut une fille baptisée sous le nom de Barbes en 1586. Veuve de nouveau, elle se retira en 1634 aux Bénédictines de Laval avec l'intention formelle d'y faire profession. René du Bellay, son petit-fils, fit irruption dans le couvent avec des hommes armés et l'enleva de vive force. Il fut condamné à une amende de 485 ℔ envers les religieuses. — Charles du Bellay, marié en 1589 avec Radegonde des R. qui n'avait pas douze ans, fille aînée du précédent, meurt en 1613 et sa veuve en 1635. — Renaud de Sévigné, seigneur de Montmoron, conseiller au parlement de Bretagne, cousin germain de la marquise de Sévigné, épouse en secondes noces au Coudray, le 7 novembre 1627, Gabrielle du Bellay, laquelle morte à Rennes en janvier 1653, fut inhumée dans l'église de la Bazouge, le 7 janvier, après trois jours d'exposition dans la chapelle du Coudray. — René-François de S., fils aîné, mort sans alliance en 1686. — Christophe-Jacques et Jacques-Christophe de S., frères du précédent, capitaines de vaisseaux, propriétaires indivis jusqu'à la mort (1700) de Jacques-Christophe, qui laissait de Marie-Anne de Mescan une fille nommée Marie-Charlotte, mariée à Toussaint de Bihan de Pennelé, à qui son oncle par acte du 20 juillet 1713, cède tous ses droits sur le Coudray. Du reste le domaine et ses dépendances était saisi ou en bail judiciaire depuis 1691 au moins et fut adjugé par décret, le 10 janvier 1715, à François Coustard, écuyer, seigneur de Souvré, sur lequel il y eut retrait féodal par Françoise de Quatrebarbes, dame de Saint-Denis-du-Maine, veuve d'Éléonor-Clément Guillaud de la Motte, lieutenant du roi en Bourbonnais et brigadier de ses armées. Le Coudray resta uni à Saint-Denis jusqu'à la Révolution. M. le comte d'Alsace, devenu propriétaire par son mariage avec D^lle^ Charlotte-Louise-Henriette de Croixmare (1804), vendit

à M. André Guillet de Préaux, dont l'arrière-petite-fille, M^{me} la C^{tesse} de Montalembert, née Guesdon de Beauchesne, est propriétaire actuelle.

Notice communiquée par M. le marquis de Beauchesne. — Reg. par. de Saint-Denis et de la Bazouge-de-Chemeré. — Cab. de la Beauluère. — Arch. de la S., H. 662, 663. — Etude de Meslay, minute Raison, 1713.